

Info Château-Chalon

Photo : Ch. Vuillaume



EDITO : *Les travaux touchent à leur fin et je tiens à remercier les ouvriers et leur encadrement qui ont su gérer au mieux les nombreuses contraintes imposées par notre petite cité. Merci aussi aux usagers qui ont fait preuve de compréhension durant cette période. Le 18 mai, l'ultime phase de ce chantier devrait s'engager et finaliser ce beau projet.*
Ch. V.

Au sommaire :

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE ; SUITE ET FIN DE L'OPÉRATION

APRÈS L'EAU... LES ÉGOUTS

RÉNOVER NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

LE SCOT : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRUCTURANT

LA VIGNE CONSERVATOIRE DE CHÂTEAU-CHALON

LES 22 ET 23 MAI : « NOBLES MATIÈRES »

Bulletin municipal n°20 mai 2010

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Les travaux qui ont perturbé la vie de notre village touchent à leur fin. Ils ont permis des investissements structurants car en profitant de l'énorme chantier de l'enfouissement des câbles aériens du site classé et de l'effacement du transformateur « cabine haute », nous avons fait le choix de cet investissement qui devrait nous sécuriser pour près d'un siècle au niveau de la rénovation de notre réseau d'eau potable. A ce jour, nous aurons donc rénové les 2/3 de ce réseau qui affichait 75 ans d'âge. Il nous restera à chercher d'autres sources de financements pour programmer la dernière phase.

SUITE ET FIN DE L'OPÉRATION

Il reste donc à appliquer le bicouche sur la dernière partie du chantier et surtout il reste à implanter un poteau pour alimenter le quartier de Mezières à Voiteur. Cette opération va nécessiter le barrage de la route qui monte à Château-Chalon au moins durant la matinée du 11 mai.

Puis ce sera la journée du 18 mai. Ce jour-là, l'entreprise SBTP entreprendra la dépose des câbles dans les terrasses et le vignoble avant de détruire les portiques et le transformateur.

Cette opération très délicate qui a fait l'objet d'une réunion de concertation en mairie et sur le terrain avec les acteurs concernés permettra ensuite de recouvrir le transformateur « cabane » d'un toit en petites tuiles. Et d'aménager la placette...

Cet énorme chantier devrait se conclure autour d'un verre en juin prochain afin de remercier les entreprises et les financeurs qui ont permis une telle opération.

APRÈS L'EAU... LES ÉGOUTS

Décidément les réseaux en sous-sol réservent en ce moment quelques surprises à notre équipe en charge des affaires communales. En effet nous avons découvert le 29 avril un réseau d'égouts ignoré de la plupart d'entre nous. Plusieurs mètres cubes de matières se sont répandus à l'entrée d'un avaloir qui avait pour fonction d'évacuer les eaux pluviales dans le « Vieux Mont ». Heureusement, François chef d'équipe de l'entreprise SBTP qui assure le chantier sur le village, a pu atteindre prudemment l'endroit avec un engin et ainsi intervenir rapidement. Cette nouvelle découverte d'un réseau oublié va nécessiter quelques travaux d'aménagement. Aussi sommes nous intéressés pour rencontrer toute personne qui aurait un souvenir précis de la pause de ces écoulements très particuliers dans cette partie du territoire.

RÉNOVER NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Actuellement plusieurs lampadaires de rues sont éteints et pourraient le demeurer encore un peu de temps. En fait ce ne sont pas seulement les ampoules qui sont grillées mais aussi les platines HS. Aussi le maire ayant appris qu'une commune des environs ne finaliserait pas ses changements d'éclairage public en 2010 a sollicité la subvention pour nos propres lanternes. Lors du dernier conseil municipal il a donc proposé le projet suivant :

Plutôt que changer platines et ampoules lesquelles, étant à vapeur de mercure, seront interdites en 2015 (coût 220 € par unité), il est envisagé de changer les lanternes pour un coût très légèrement supérieur avec des ampoules au sodium haute pression et réflecteur dirigé au sol.

De plus, le diagnostic lumineux réalisé laisse espérer une économie de 60% de consommation. Ce dossier réalisé dans l'urgence semble en bonne voie mais il faudra un peu de patience pour finaliser cette opération.

LE SCOT : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRUCTURANT

A la demande du Président de la communauté de communes, le futur Schéma de Cohérence Territoriale a fait l'objet d'une présentation publique sur notre territoire. Ce document déterminera les éléments fondamentaux de la gestion de l'espace dans tous les domaines sur l'ensemble du pays lédonien à l'horizon 2030. Par exemple, il définira les nouvelles règles d'urbanisation sur nos communes et mettra en perspective les grands équipements structurants sur notre territoire (nouveau centre hospitalier, contournement EST de Lons, gare TGV etc...). Une enquête d'utilité publique devrait intervenir à l'automne.

LA VIGNE CONSERVATOIRE DE CHÂTEAU CHALON

La vigne conservatoire implantée sous les terrasses récemment restaurées présente l'avantage de se situer le long du sentier du Puits Saint Pierre largement pratiqué par les promeneurs qui choisissent de profiter du paysage de notre vignoble. Cette parcelle qui deviendra bientôt un « clos » compte aujourd'hui plus de 250 cepes qui représentent près d'une cinquantaine de cépages différents qui existaient dans le Jura au dix neuvième-siècle. Les derniers récemment retrouvés devraient venir compléter cette jeune collection à l'automne prochain : ils ont pour noms Dameret, Dameron, Poulsard rose et même deux inconnus en cépage noir.

Si les vigneron ont en charge les soins de la vigne, la commune va entretenir les abords et aménager ce lieu symbolique pour notre petite cité comtoise de caractère. Une porte en fer forgé devrait être réalisée lors du week-end « Nobles Matières ». Une pierre levée mentionnera le lieu et un panneau explicatif sera installé sur place afin de donner des informations sur le site. Avec la Société de Viticulture du Jura, nous allons aussi trouver une solution pour que les visiteurs identifient sur pied les différents cépages qui participaient à la biodiversité de notre viticulture. Voici un extrait du texte sur lequel nous travaillons :

La recherche de ces anciens cépages a été engagée par la Société de Viticulture du Jura, sur les vieilles parcelles du vignoble jurassien, mais aussi sur les reliquats des vignes du Doubs et de Haute-Saône. L'objectif premier est de sauvegarder, dans un but scientifique et culturel, ce patrimoine génétique et cette biodiversité qui étaient voués à la disparition.

Le résultat est la conservation en ce lieu de 55 cépages ; certains ont été autrefois empruntés à d'autres vignobles (Bourgogne, Suisse, vignobles alpins...) Mais la majorité reste spécifique à notre région.

Il est évident que ce conservatoire n'existerait pas sans les partenariats entre la SVJ, la commune de Château-Chalon, la Communauté de Communes de la Haute-Seille, l'association des vigneron de Château-Chalon, mais aussi avec les partenaires scientifiques et financiers : l'IFV du Grau du Roi, l'INRA / ENSA de Montpellier, France AgriMer, le Conseil Régional de Franche-Comté et toutes les bonnes volontés qui ont soutenu ce projet.

LES 22 ET 23 MAI : NOBLES MATIÈRES

Cette année encore, notre cité accueillera forgerons, tailleurs de pierre, charpentiers, tourneurs sur bois, sculpteurs mais aussi les métiers de la céramique. Dès le vendredi soir **un repas en commun** est organisé et ouvert à toutes celles et ceux qui veulent partager « un plat et un flacon » avec les hôtes d'un soir.

Rappel : tous les bulletins municipaux et la plupart des comptes rendus de réunion sont téléchargeables depuis le site internet municipal : www.chateau-chalon.fr